

COMMUNE DE RANS
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mercredi 13 septembre 2023
20 heures
N° xx/2023

Présents :

BARATA Susana, BRUGNOT Ariane, CHARLES Fabien, LOUIS Jocelyne, MARQUEZ Nadia, MORLIER Jean-Louis, ROUGEOT Fabienne, SHAEGIS David, TEMPESTA Raphaël, THUREL Amandine

Absents excusés :

Absents :

PIGNY Eric, POULENARD Florent

CHAUTEMPS Eric donne procuration à SHAEGIS David

SAVIN Brigitte donne procuration à MORLIER Jean-Louis

QUORUM : 10. Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 20h00.

Amandine THUREL est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Valide à l'unanimité le procès-verbal de la séance du dernier Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal

Vote et délibère :

- pour retenir la proposition de La FABRIKE pour les travaux Centre Bourg (9 voix pour La Fabrike, 0 voix pour Kotarski, 3 voix pour Boudier),

Vote à 11 pour, 0 abstention, 1 voix contre la subvention de 200€ pour l'aide au Maroc,

Est avisé

- des réserves déclarées sur le chantier de rénovation du crépi du clocher,

Prends connaissance :

- qu'une étude sur le remplacement du véhicule-camion communal est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Le Maire,
Jean-Louis MORLIER

La secrétaire de séance,
Amandine THUREL

